



Accueil / Santé et solidarité / [Centre Communal d'Action Sociale](#)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE RÔLE DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Social existe dans la plupart des communes. Il est administré par un Conseil d'Administration, présidé par le Maire.

Le Conseil d'Administration du CCAS de Faremoutiers, piloté par la Vice-Présidente, comprend des membres élus, ainsi que des membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune.

Ses principaux domaines de compétences et d'intervention sur le territoire de la commune sont :

- la famille
- les personnes handicapées
- les seniors
- l'action social et l'insertion

La réalisation des missions avec le soutien de ses partenaires font du CCAS un outil participant à la prévention et au développement social de la commune.

Contact :

Sophie GILLET – Responsable administrative du CCAS

Téléphone : 01 64 04 23 00

Mail : ccas@faremoutiers.fr

Isabelle TARQUIN – Vice-Présidente du CCAS



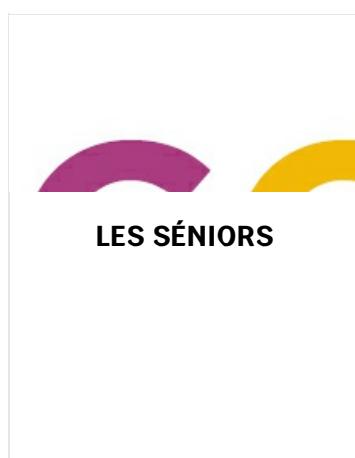
LES COMPÉTENCES



LE MAINTIEN À DOMICILE



L'AIDE AU DÉPLACEMENT



LES SÉNIORS

MAIRIE DE FAREMOUTIERS

1 Avenue Victor Massoul

77515 Faremoutiers

01 64 04 20 04

Nous contacter



Copyright 2026 Mairie de Faremoutiers